

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023 - 2024
1^{ère} CAP / 2nde professionnelle / 1^{ère} passerelle

En cas de refus de la place d'affectation proposée, ayez l'obligeance de nous en informer le jour même par téléphone au 04 74 32 76 75 (demander Mme Ruiz ou Mme Coitou, CPE)

Les familles ou les élèves majeurs doivent impérativement rapporter au lycée leur dossier complet selon le planning ci-dessous :

MARDI 4 JUILLET		MERCREDI 5 JUILLET	
8h 10h	2MBBE (32)	8h 10h	2MGATL (32)
10h 11h	1CAP EPC (12)	10h 12h	PASSERELLES (20-25)
11h 12h	1CAP AEPE (15)		
12h 13h	Pause méridienne	12h 13h	Pause méridienne
13h 15h	2MRC (32)	13h 16h	2ASSP (45)
15h 16h	2MM (15)		
16h 17h	1CAP ECP (16)		

Pièces obligatoire à rendre (placer les pièces dans l'ordre indiqué ci-dessous et cocher après vérification) :

- 1 Fiche de renseignement complétée et signée
- 2 Photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso) du livret de famille et du jugement (pour les parents divorcés ou séparés)
- 3 Photocopie de l'attestation de recensement (pour les élèves de 16 ans et plus)
- 4 Fiche urgence médicale et photocopies des vaccinations (indiquer nom, prénom et classe)
- 5 Attestation médicale de vaccination pour les élèves bac pro ASSP ET CAP AEPE, **obligatoire**
- 6 Fiche de renseignement intendance, **joindre obligatoirement un RIB**
- 7 Pour les demi-pensionnaires : une avance sur le règlement de 61.50€, soit en espèces, soit par chèque à l'ordre du lycée Marcelle Pardé (indiquer nom, prénom et classe au dos)
61.50€ correspondent à 15 repas au prix unitaire de 4.10€
- 8 Note d'information sur la laïcité
- 9 Autorisation du droit à l'image
- 10 Fiche internat

Pièces facultatives à rendre si adhésion :

- 11 Bulletin d'adhésion de « maison des Lycéens », accompagné d'un chèque de 10 € à l'ordre de la MDL
- 12 Bulletin d'adhésion de « l'Association Sportive » accompagné du chèque de 15€ ou 20€ à l'ordre de l'Association sportive

Informations diverses à lire :

- Transports scolaires
- Carte Pass Région : suivre **attentivement** la procédure
- Service hébergement demi-pension / internat
- Information PAI
- Information demande d'aménagements
- PFMP pour les 2 ASSP et 1 CAP AEPE

Un dossier spécifique « internat » sera transmis aux élèves concernés



LYCEES DES MÉTIERS Marcelle PARDE

47 avenue Alsace lorraine – BP 303
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

Téléphone : 04 74 32 76 75
Ce.0010021t@ac-lyon.fr

Adresse du site : <http://marcelle-parde.elycee.rhonealpes.fr/>

Vie scolaire : vie-scolaire.parde@ac-lyon.fr

Un peu d'histoire...

En 1883, Jules FERRY, Président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux arts, et Vincent TRIQUET, maire de BOURG EN BRESSE, signent un traité au sujet de la fondation à BOURG d'un lycée de jeunes femmes, recevant des externes libres et surveillées (c'est-à-dire restant à l'étude le soir). La ville propose, pour installer le nouvel établissement, les locaux de l'ancienne gendarmerie, entre la route de LYON, le chemin de ronde (qui devient en 1887 le Boulevard Paul BERT) et l'étroite rue de la plume.

L'architecte Tony FERRET est recruté pour élaborer les plans d'un nouveau bâtiment.

Le 7 septembre 1888, le maire et l'Inspecteur d'Académie peuvent annoncer à la presse l'ouverture, pour le 1^{er} octobre 1888, du lycée national de jeunes filles de BOURG. La première rentrée compte 79 élèves, toutes externes. Les effectifs ne cessant d'augmenter, il faut construire un internat, ce qui est fait en 1896. En juillet 1903, le lycée de jeunes filles devient le lycée Edgar QUINET, en l'honneur du centenaire de la naissance du philosophe et écrivain.

La bâtiment est réquisitionné pendant la 1^{ère} guerre mondiale : il devient hôpital militaire. Ne pouvant plus accueillir d'internes, le lycée perd plus de 50 élèves.

Lors de la 2^e guerre mondiale, le lycée redevient hôpital militaire mais l'internat peut rouvrir car peu de blessés y sont acheminés jusqu'en 1944, quand les allemands s'installent dans les locaux.

L'après guerre comporte beaucoup de difficultés : vétusté des locaux, rationnement...

Cependant, les effectifs ne cessent de croître. En 1967, par exemple, il y a plus de 1200 élèves.

En 1970, le lycée déménage dans ses nouveaux locaux et le lycée professionnel est baptisé en 1971 Marcelle PARDE, prenant le nom de celle qui occupa les fonctions de directrice du lycée Edgar QUINET de 1932 à 1935 et qui fut résistante puis déportée à RAVENBRÜCK où elle mourra en janvier 1945.

Le lycée a été entièrement restructuré en 2002.